



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2018-19

La soussignée donne avis public qu'il y aura séance régulière du Conseil municipal le **2 octobre 2018** à 19h00 à la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser une hauteur d'accès à un bâtiment accessoire de 4,27 mètres.

La réglementation en vigueur :

La réglementation en vigueur exige qu'un accès à un bâtiment accessoire ait une hauteur maximale de 3,04 mètres.

Identification du site concerné :

La propriété visée par la demande de dérogation mineure est située au 983, chemin Denison Est.

Toute personne intéressée désirant se faire entendre sur la présente demande de dérogation mineure est priée de se présenter à l'assemblée du conseil municipal du **2 octobre 2018**.

Fait à Shefford, le 14 septembre 2018.

Sylvie Gougeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, gma